

PIECES COMPLEMENTAIRES A FOURNIR PAR LE DEMANDEUR

- Un exemplaire de l'étude de sol et de filière à la parcelle respectant les prescriptions du cahier des charges départemental.
- Un plan intérieur (ou croquis) présentant la répartition et la destination des pièces de chaque niveau.
- Un exemplaire des plans du dossier d'urbanisme s'il existe.

Le demandeur et l'installateur ne s'engagent, à réaliser l'installation qu'après réception de l'autorisation du SPANC et conformément à celle-ci.

Le demandeur : - s'engage également à entretenir son installation.

- autorise les agents du SPANC à pénétrer sur la propriété pour les missions du contrôle technique de la conception puis de la réalisation de l'assainissement non collectif
- s'engage à régler les montants des redevances en vigueur correspondants à ces contrôles et votés par le Conseil de Communauté.

NOTA :

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif devra être en mesure de vérifier la conformité de la réalisation du dispositif à l'achèvement des travaux.

Dans ce but, le demandeur est tenu d'informer le SPANC au moins 7 jours avant le début des travaux de réalisation du système d'assainissement autonome (article 11 du règlement du SPANC).

Le contrôle doit être réalisé impérativement avant tout recouvrement des ouvrages.

Fait à, le

Tous les renseignements sont certifiés exacts.

Signature du demandeur,

Signature de l'installateur,

Les informations recueillies dans ce document font l'objet d'un traitement informatique permettant la gestion de votre demande. Comme le prévoit la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous pouvez demander à tout moment l'accès à ces informations ou à ce qu'elles soient rectifiées.

Références :

- Arrêté interministériel du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables.
- Arrêté interministériel du 27 avril 2012 fixant les modalités de l'exécution de la mission de contrôle.



Service Public d'Assainissement
 Non Collectif

 5, rue Jean Riou - ZA La Boissière
 29600 MORLAIX
 Tél. : 02 98 15 29 80

Cadre réservé à la MAIRIE

Le dossier est complet, l'ensemble des pièces est joint.
 Il est transmis au SPANC le :
 Observations éventuelles :
 Signature :

**FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS EN VUE DE L'INSTALLATION OU DE
 LA RÉHABILITATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON
 COLLECTIF**

Les renseignements demandés dans ce document ont pour but de permettre la vérification de la compatibilité du projet d'assainissement avec l'habitation et le terrain. Un dossier complet raccourcira les délais de réponse.

Ce document est à déposer en 2 exemplaires en Mairie par le demandeur en même temps que le dossier d'urbanisme s'il est nécessaire.

COMMUNE :

DEMANDEUR

Nom, Prénom : ☎ :

Adresse complète :

Éventuellement, Nom et tél. de son représentant :

Nom et prénom du propriétaire, si ce n'est pas le demandeur :

SITUATION DU PROJET

Adresse :

Section cadastrale : N° de parcelle :

Superficie du terrain :

CADRE DE LA DEMANDE

- Procédure de certificat d'urbanisme Procédure de permis de construire ou de déclaration préalable

N° de dossier d'urbanisme :

- Procédure de mise en conformité Transaction immobilière

RENSEIGNEMENT SUR L'HABITATION EXISTANTE OU PROJÉTÉE

1. Capacité de l'habitation

Nombres de pièces principales (pièces de plus de 7 m² à usage de séjour, chambre, bureau) :

Nombres de chambres : Autres pièces aménageables en chambres :

Nombres d'usagers simultanément présents :

2. Résidence

Principale Secondaire

3. Statuts de l'habitation

Habitée par le propriétaire Louée Vacante

4. Dans le cas d'une construction neuve

Nom du concepteur (architecte, maître d'œuvre) :

Adresse :

Téléphone et fax :

Nom du constructeur :

Adresse :

Téléphone et fax :

5. Autres locaux que ceux de l'habitation

Hôtel Restaurant Autres à préciser :

Nombre de chambres : Nombre de repas/jour :

Nombre d'usagers simultanément présents :

6. Alimentation en eau potable

Adduction publique Alimentation privée Autres à préciser :

RENSEIGNEMENT SUR LE TERRAIN RÉCEPTEUR DU PROJET DU DISPOSITIF ANC

Contraintes particulières :

1. Présence d'un point d'eau à proximité du dispositif

Source à mètres Cours d'eau à mètres

Puits à mètres Forage à mètres

Ce point d'eau a-t-il un usage ?

Alimentation humaine Alimentation animale

Autres à préciser :

2. Évacuation des eaux pluviales

Fossé Réseaux Puits d'infiltration

Autres à préciser :

3. Si le terrain appartient à un lotissement

Nom du lotissement :

Nom et adresse du lotisseur :

CONCEPTION ET RÉALISATION DU PROJET ANC

1. Concepteur du projet du dispositif ANC (Bureau d'Études)

Nom du chargé d'études :

Adresse :

.....

Téléphone et fax :

2. Installateur du dispositif ANC (Si le choix est déjà fait)

Nom :

Adresse :

.....

Téléphone et fax :

CARACTÉRISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT PROJÉTÉ

L'ensemble des eaux usées, eaux vannes (WC) et toutes les eaux ménagères (cuisine, eaux de lavage,...) doivent être recueillies, traitées et évacuées. Les eaux pluviales ne sont jamais admises dans l'installation.

1. PRÉTRAITEMENT des eaux usées :

Ouvrage principal : Fosse toutes eaux delitres

Autre (préciser) :

Equipements annexes : Bac dégraisseur de litres

Autres (préciser) :

Relèvement des eaux (éventuel) : Prévu Non prévu

2. TRAITEMENT des eaux prétraitées (épuration et évacuation) :

➤ ÉPANDAGE SOUTERRAIN EN SOL NATUREL :

Tranchées d'épandage

Tranchées d'épandage en pente

Nombre de tranchées :

Longueur totale d'épandage :mètres

Lit d'épandage

Surface du lit : m²

➤ ÉPURATION EN SOL RECONSTITUÉ ET INFILTRATION DANS LE SOL NATUREL :

Filtre à sable vertical non drainé

Surface : m²

Tertre d'infiltration

Surface au sommet : m²

Surface à la base : m²

➤ ÉPURATION EN SOL RECONSTITUÉ OU PAR UNE FILIÈRE AGREEE ET REJET AU MILIEU NATUREL :

Filtre à sable vertical drainé

Surface : m²

Lit à massif de zéolite

Surface : m²

Filière agréée Numéro d'agrément :

Dénomination commerciale de la filière :

Capacité en Equivalent-Habitant :EH

Le rejet est envisagé : à la rivière / ruisseau

création d'un puits d'infiltration

zone d'infiltration d'une surface de : m²